

Le cross du collège du Moulin Blanc aura lieu au Collège  
**Vendredi 20 octobre 2017 de 08h30 à 12h30.**

**Horaires**

08h30 : Distribution des dossards pour tous les élèves. *Prévoir 2 à 4 épingles à nourrice pour fixer le dossard*

12h30 : Fin du cross - **Les élèves ne sont pas autorisés à quitter le collège avant 12h30.**

A noter :

- *pas de demi-pension le vendredi 20 octobre*
- *Tous les élèves seront libérés le vendredi après-midi, temps de réunions pédagogiques.*

**Parcours balisé:**

- Départ : derrière le bâtiment des salles de technologie et de segpa
- Arrivée : cour de récréation du collège où une collation sera proposée aux élèves
- Surface : herbe (pâturage) et macadam

**Assiduité, évaluation et gratifications**

- Un élève dispensé du cross doit être présent au collège et présenter un certificat médical attestant son incapacité à participer à la course
- Un élève absent doit justifier son absence, conformément au règlement intérieur du collège
- Le résultat obtenu au cross est intégré à la moyenne du 1<sup>er</sup> trimestre
- Les 3 premiers de chaque course seront récompensés
- Les 10 premiers de chaque course seront invités au cross de Raismes (organisé dans le cadre de l'UNSS au mois de novembre)

**Sécurité des biens et des personnes**

- Le cross est encadré par des adultes du collège et des écoles
- Il est rappelé que chaque élève est responsable des objets lui appartenant et qu'il est recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur au collège
- Les élèves doivent respecter le parcours balisé et, plus généralement, se conformer au règlement intérieur du collège.
- En raison du plan Vigipirate, les parents ne pourront pas assister ou participer aux courses ; dans le cadre du cross ils ne seront pas non plus admis dans l'enceinte du collège et ne pourront pas se regrouper aux abords du collège pour assister aux courses.